



## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2023 de l'Association Gradignanaise de Randonnée Pédestre (l'AGRPP)

À Gradignan, le dimanche 7 janvier 2024 en la salle Saint Géry

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire (l'AGO) a été convoquée par le Président pour se tenir le 7 janvier 2024 en la salle n° 1 à la Chartreuse de Saint Géry à Gradignan à partir de 14 heures.

98 convocations ont été envoyées, soit 83 membres actifs au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et 15 membres n'ayant pas renouvelé leur inscription à ce jour ces derniers participant de droit au titre de la clôture de 2022-23.

78 réponses sont parvenues dans les délais fixés, 20 membres n'ont pas répondu. 65 personnes sont présentes et 12 ont transmis un pouvoir.

Il est constaté que le quorum nécessaire (50 membres) pour la conduite de l'AGO est atteint.

### Rapport moral et d'activités

Il est présenté par Yves GRANGER, Président.

Après avoir notifié l'ouverture de l'AGO, le Président rappelle l'ordre du jour :

-  Ouverture de l'Assemblée Générale
-  Rapport moral du Président
-  Les effectifs
-  Bilan activités 2023 et vote,
  - Synthèse 2023
  - Sortie de fin de saison à DURAS
  - Séjour « Cantal »
  - Le Million

Bilan financier 2023 et vote

-  Projet activités et séjours 2024
-  Budget prévisionnel 2024 et vote
-  Règles de civisme et sécurité (Jean-Paul LEBERT)
-  Confirmation de Bernadette HUBY au Conseil d'Administration (CA)
-  Candidature de Marie Françoise BOURDREL au CA
-  Questions diverses
-  Clôture de l'Assemblée Générale
-  Projection de la vidéo du séjour à Entraygues sur Truyère
-  Partage de la Galette des Rois

## Rapport moral et d'activités

Le Président relève que la saison a été pratiquement normale par rapport à l'année de référence 2018. L'activité est soutenue, avec un bilan très satisfaisant et un séjour réussi.

La rentrée de septembre a vu arriver beaucoup de nouveaux membres, et cette année a vu l'Association dépasser le million de kilomètres marchés depuis sa création.

Un animateur a choisi de cesser toute activité, et deux membres se sont engagés dans le cycle de formation au Certificat d'Aptitude à la Randonnée de Proximité 5CARP).

Des vocations d'animatrices et d'animateurs deviennent vitales pour la poursuite des activités avec le même rythme.

Le Président précise les modalités d'inscription et de prise de licence.

Nous avons pour principe de recueillir les cotisations (cotisation AGRP & Licence fédérale) à partir du 1<sup>er</sup> septembre sans fixer effectivement une « date limite » contraignante. Les règles fédérales rappelées par le CDRP sur ce point nous conduisent à changer notre pratique. En effet :

-  La licence couvre 12 mois à compter du 1er septembre L'assurance couvre 15 mois à compter du 1er septembre
-  Les animateurs ne sont pas couverts es-qualité par leur licence FFRP si un participant n'a pas de licence valide.<sup>1</sup>

**Il est donc impératif que les licences soient renouvelées avant la première randonnée de la saison.**

Les dossiers d'inscription/réinscription pourront donc être transmis par les membres à partir du mois de juin, et au moins quinze jours (délai de prise ne compte par le fichier fédéral) avant la première sortie de septembre à laquelle le randonneur souhaite participer. Le forum des associations sera par exemple un choix à privilégier.

### Évolution des activités ces cinq dernières années

Année	Sorties	Annulées	taux	Participants	Km à pied	Séjours
2018	82	0	100%	2 305	43 863	2
2019	75	3 météo	91 %	2 392	36 687	2
2020	55	40 + 4 météo	67 %	1 569	19 398	
2021	68	10 + 3 météo	83 %	2 414	27 569	1
2022	75	1	92 %	2 431	29 347	1
2023	78	1 météo	95 %	2 155	25 768	1

Nous sommes revenus au niveau de 2019 dernière année « hors COVID », sauf pour les séjours.

Nous commençons l'année 2024 avec une réduction du nombre de sorties mensuelles pour maintenir un niveau d'activité des animateurs identique à 2023. L'intégration des nouveaux animateurs en cours de formation nous permettra de retrouver le rythme usuel des sorties.

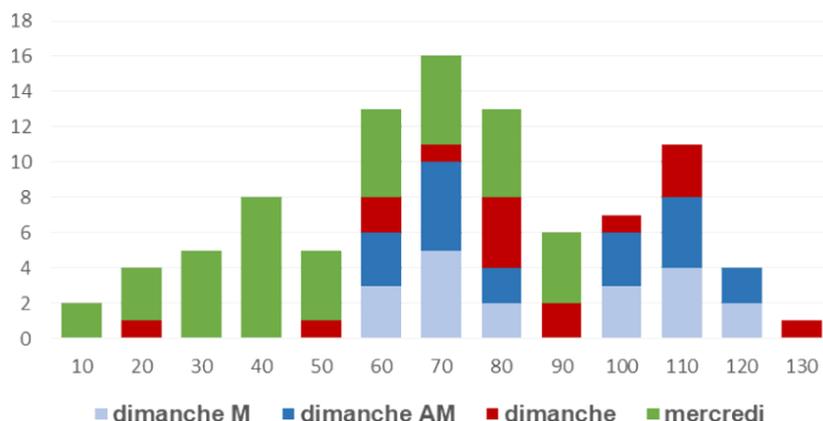
### Point de situation sur le covoiturage

Le Président rappelle que le covoiturage est une modalité de mise en place et de retour de randonnée, fondé sur un accord entre personnes privées, le conducteur étant le seul décideur et précise que ni l'AGRP ou l'animateur n'interviennent dans la constitution de l'équipage.

Nous avons totalisé 44 054 km en covoiturage en 2022-2023, soit une participation théorique de 8810 € pour un total de 2 060 participants ce qui fait 4,27 € en moyenne théorique par sortie

<sup>1</sup> Pour donner suite à une pertinente remarque d'un relecteur, le Président à lui aussi sa responsabilité engagée ... mais c'est vrai pour tout.

## Répartition par distance aller-retour



Le graphique ci-contre détaille les distances aller-retour pour la saison 2022-2023 par sortie. Cette année il est détaillé le dimanche entre sorties à une boucle et à deux boucles

- Moyenne 68 km pour 76 randonnées
- 53% à moins de 70 km AR
- Dimanche moyenne 89 km
- Mercredi moyenne 56 km

Il convient de rappeler que les conducteurs ne participent pas aux frais de covoiturage.

Il sera expérimenté des sorties du dimanche en une boucle, « allégées », sur la base de +/- 15 km.

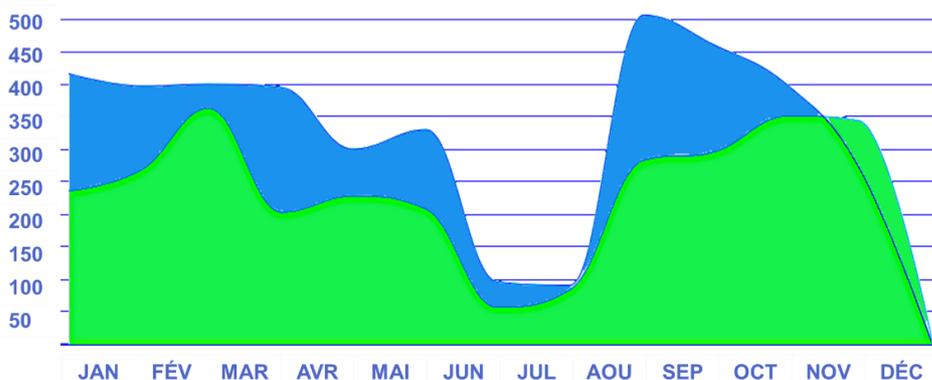
La synthèse des activités et des coûts associés permet de constater l'engagement effectif des animateurs mais aussi des participants pour la pratique de notre activité.

Synthèse activités 5 dernières années					
	2019	2020	2021	2022	2023
Sorties dimanche	37 sorties 19,6 km 25 rand <sup>onneurs</sup>	28 sorties 19,9 km 17 rand <sup>onneurs</sup>	33 sorties 20 km 22 rand <sup>onneurs</sup>	36 sorties 21 km 19 rand <sup>onneurs</sup>	35 sorties 21 km 18 rand <sup>onneurs</sup>
Sorties mercredi	38 sorties 12,9 km 31 rand <sup>onneurs</sup>	27 sorties 12,7 km 19 rand <sup>onneurs</sup>	35 sorties 12,1 km 29 rand <sup>onneurs</sup>	39 sorties 12,5 km 28 rand <sup>onneurs</sup>	41 sorties 12,3 km 28 rand <sup>onneurs</sup>
Participants	2 932	1 569	2 414	2 431	2 159
Km <sup>marchés</sup>	36 665 km	19 394 km	27 569 km	29 348 km	30 729 km
Utilisation des voitures					
Km <sup>covoit</sup>	55 855 km	27 148 km	42 553 km	43 323 km	44 054 km
Coût <sup>covoit</sup>	33 520 €	16 316 €	25 600 €	27 975 €	33 237 €
Km recos	14 986 km	12 550 km	16 764 km	14 308 km	12 728 km
Coût recos	8.890 €	7.540 €	10.100 €	9 457 €	9 602 €

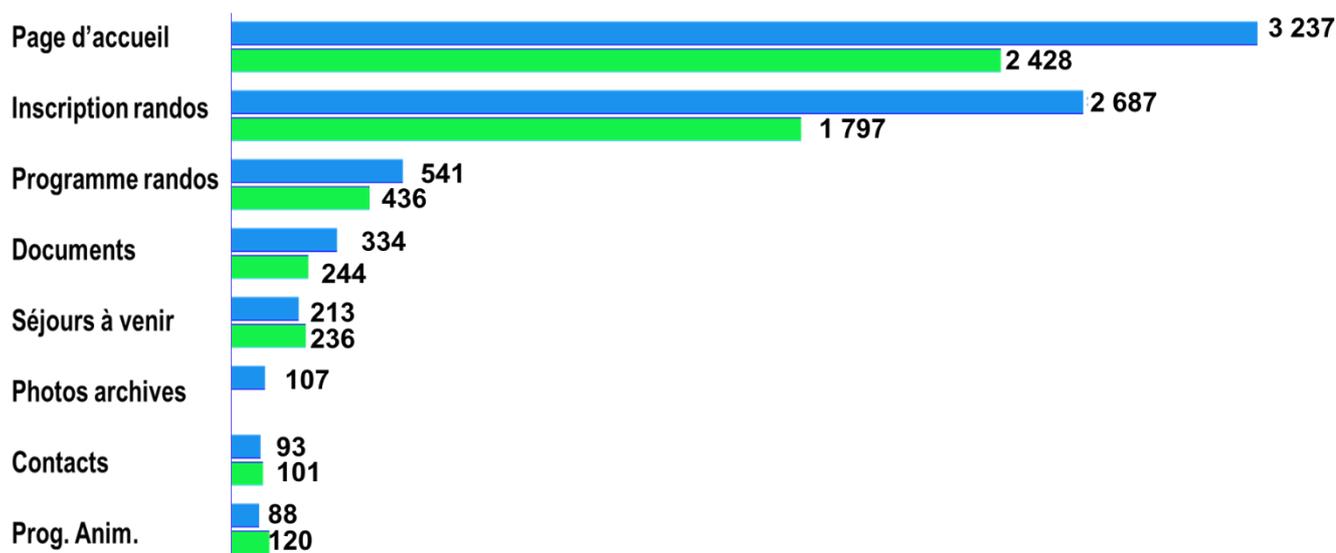
## Un site internet très actif

Graphique de suivi des activités sur le site (bleu : 2023, vert : 2022)

Les chiffres sur l'échelle verticale indiquent le nombre de connections quotidiennes. Pour l'année 2023, l'activité sur le site représente 7 431 (7 971 2022) pages lues au cours de 4 068 (2 907 en 2022) sessions et pour 924 (962 en 2022) visiteurs différents (l'AGRP comptant pour 98 personnes dans le bilan ...).



La fréquentation du site est résumée sur le graphique (bleu : 2023, vert : 2022)



Notre site se révèle bien adapté aux besoins des randonneurs, participe efficacement à l'accès à l'AGRP, permet d'organiser au mieux les randonnées et surtout constitue un lien convivial entre les membres.

*Donc, encore une fois de plus, merci Bernard et Martine !*

### Point sur les déclarations pour déduction fiscale concernant les animateurs

Depuis 2019 nous établissons les *relevés de déclaration pour déduction fiscale* des frais de carburant utilisé dans leurs véhicules personnels par les animateurs et serre-file dans la préparation et la conduite des randonnées. Les règles sont celles fixées par l'article 200 du Code Général des Impôts, et a fortement été augmentée selon chaque véhicule (pour mémoire, en 2021 : 0,324 € par kilomètre). Elle est exclusive de tout dédommagement ou avantage en nature.

Puissance fiscale	Moteur thermique	Électrique	Observations
3 CV et moins	0,529 €	0,635 €	Pas d'observation sur le statut privilégié des voitures électriques ...
4 CV	0,606 €	0,727 €	
5 CV	0,636 €	0,763 €	
6 CV	0,665 €	0,798 €	
7 CV	0,697 €	0,836 €	

Cette procédure s'applique aussi aux randonneurs expérimentés nommément désignés pour pallier l'absence d'un second animateur pour la fonction de serre-file, ainsi qu'aux membres du CA dans l'exercice de leurs fonctions.

La synthèse depuis 2019 est la suivante :

Bilan des sommes déclarables pour déduction					
Année	Bénéficiaires	Total des déductions	Moyenne	Maximum	Minimum
2019	16	5 939 €	371 €	752 €	60 €
2020	20	7 197 €	367 €	923 €	9,3 €
2021	17	10 369 €	635 €	1574 €	38 €
2022	22	10 959 €	492 €	1321 €	8,1 €
2023	26	17 289 €	662 €	2163 €	36 €

## Sortie de fin de saison à DURAS 24 juin 2023

Sortie parfaitement organisée et conduite par Catherine VEDUTELLI pour le plus grand plaisir de tous.

8 heures : Départ en car pour Duras, arrivée à 9 heures 30 avec café

10 heures -> 12 heures : Visite du Château de Duras

- 12 heures 30 repas

-  salade de gésiers confits
-  Rôti de porc aux pruneaux et gratin dauphinois
-  Profiterole au chocolat
-  ¼ vin et café compris

-14 heures: Visite de la P'tite Confiote

-16 heures : Visite du Moulin de Cocussotte

-17 heures 30: Départ

- 19 heures : Arrivée à Gradignan

## Séjour Cantal du 8 au 15 juillet 2023

Séjour organisé par Jean-François FILIPPINI, sans faire appel au processus d'agrément touristique car passé avec un organisateur privé.

Cinq journées de découverte de paysages splendides et majestueux, de sentiers parfois fortement caillouteux, et d'une gastronomie locale dont la richesse a assuré la reconstitution des ressources physiques des participants.

Les menus des repas, pour ce séjour, n'ont pas été retenus comme information pertinente pour la valorisation de la pratique de la randonnée.

Nous avons visionné une partie du reportage photo, merci à Pascale CALMEL et Catherine VEDUTELLI d'avoir capturé ces images, témoins de moments de bonheurs partagés. Gilles TROLLIET a réalisé un reportage vidéo de qualité, projeté après la fin de l'AGO

## Journée du million, le 6 décembre 2023

Soixante membres se sont retrouvés à la Tannerie (Gradignan) pour suivre le fil rouge de la vie de l'AGRP depuis sa création, partager un repas façon auberge espagnole, et danser, cheniller, madisonner et autres danses dans la joie l'amitié. Ce fut un moment de retrouvailles et de mémoire passionnants.

## L'organisation et les structures de l'AGRP.

Le Président a fait le point sur l'organisation, les structures et le fonctionnement de l'AGRP. Il rappelle le processus de constitution du CA, du Bureau et du Collège.

-  L'AGO se prononce sur les candidatures au CA par un vote à bulletin secret,
-  Les membres du CA sont élus pour trois années, ils choisissent un Président et un Vice-Président parmi eux et répartissent les postes fonctionnels,
-  Le Président met en œuvre les décisions du CA, représente l'AGRP devant la Fédération et les autorités civiles.

Le Collège des Animateurs (le Collège) est constitué de droit par tous les animateurs, Il coopte un Président parmi ses membres.

Tout membre actif peut rejoindre le CA en cours d'année, il est coopté par le CA comme observateur et confirmé lors de l'AGO suivante. À ce jour, la composition est la suivante

Le Conseil d'Administration	LE BUREAU	Le Collège des Animateurs
Éliette CANAL Serge GIACCOBI Yves GRANGER Jean-Paul LEBERT Bernard MARTELETTI Martine PÉDEZERT Catherine VEDUTELLI Observatrice Bernadette HUBY	Président Yves GRANGER Vice-Président Jean-Paul LEBERT Secrétaire Martine PÉDEZERT Secrétaire adjoint Bernard MARTELETTI Trésorière Éliette CANAL Trésorier Adjoint Jean-François FILIPPINI Responsable tourisme Catherine VEDUTELLI Gestionnaire site Bernard MARTELETTI	Yves FOURNET Gérard BARREAU Michael BLACKBURN Éliette CANAL Henriette COURTIADÉ Serge GIACCOBI Jean Paul LEBERT Bernard MARTELETTI Michèle RICCIO

Et un rappel utile ...

Les photographes	Le Cinéaste
Alain ARDOUIN, Corinne BERNADA, François LAGARDE	Gilles TROLLIET

## Évolution des effectifs

La synthèse sur les six dernières saisons est la suivante :

Année	Effectifs	Hommes		Femmes	
		Nombre	%	Nombre	%
2017-2018	125	41	33%	84	67%
2018-2019	122	45	37%	77	63%
2019-2020	115	37	32%	78	68%
2020-2021	90	32	36%	58	64%
2021-2022	83	29	35%	54	65%
2022-2023	87	31	36%	56	64%
2023-2024	83	31	36%	54	64%

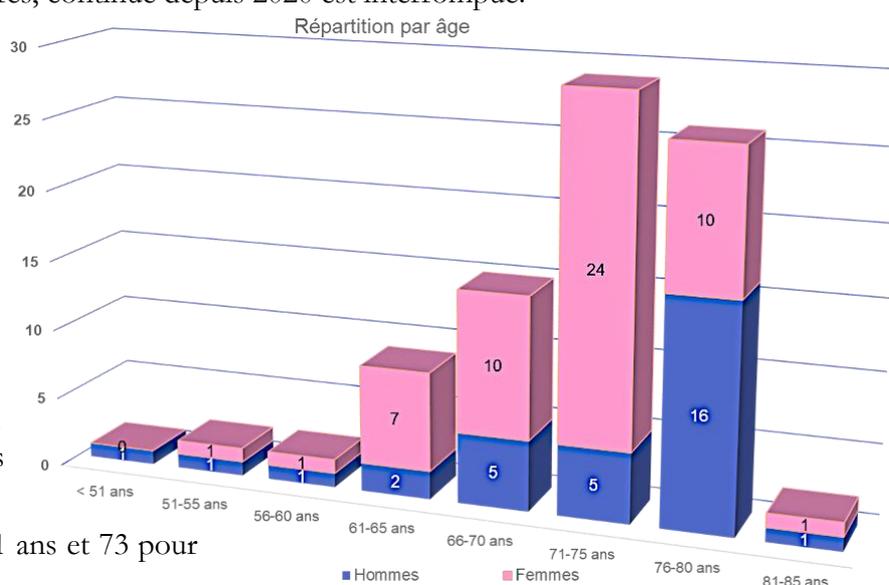
Le ratio deux tiers de femmes et un tiers d'hommes est une constante.

La réduction du nombre de membres, continue depuis 2020 est interrompue.

Le Président relève à cette occasion l'aide et le soutien apporté par la Mairie de Gradignan pour la campagne de recrutement par le biais de l'opération « Découvre ton sport », avec plus de 50 contacts effectifs, qui expliquent pour une grande part l'arrivée de 8 nouveaux membres à ce jour.

En pratique, notre doyenne a 81 ans et le doyen 82, la cadette 53 ans et le cadet 50.

L'âge moyen des femmes est de 71 ans et 73 pour les hommes.



**En résumé, les randonneuses et randonneurs de l'AGRP sont, plus que toujours, des seniors dynamiques.**

Il convient de relever que deux randonneurs de l'AGRP sur cinq ne demeurent pas à Gradignan :

ARTIGUES	1	1,18%
BORDEAUX	4	4,71%
BRUGES	0	0,00%
CANÉJAN	1	1,18%
CADAUJAC	1	1,18%
CESTAS	4	4,71%
GRADIGNAN	51	60,00%
LANGON	1	1,18%
LATRESNE	0	0,00%
LE BOUSCAT	0	0,00%
LÉOGNAN	4	4,71%
MÉRIGNAC	1	1,18%
PAILLET	2	2,35%
PESSAC	2	2,35%
TALENCE	3	3,53%
VILLENAVE D ORNON	9	10,59%
YVRAC	1	1,18%
	85	

Le rapport moral et d'activité est approuvé par vote à main levée à la majorité des voix.

## Rapport financier

Il a été établi par Éliette CANAL, trésorière émérite.

L'année 2023 se caractérise par le maintien de l'équilibre budgétaire, la réalisation de tous les objectifs arrêtés et le constat de débiter 2024 dans les meilleures conditions possibles. Il faut relever que 70 % de cotisations sont retournées vers les membres.

Les comptes financiers relèvent l'état satisfaisant de la situation de l'association :

Compte de résultat exercice comptable du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023			
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Achats		Ventes de produits	
AGO & galette	116,71 €		
Sortie de fin de saison juin (bus, repas, boissons & visites)	1.849,41 €	Participation individuelle	1.610,00 €
Fête du Million (6 décembre) Location de salle, vin, DJ)	656,79 €	Participation individuelle	390,00 €
Achat des licences	2.695,00 €	Cotisations et dons individuels	3.680,00 €
Formation secouriste CARP	53,50 €		
		Intérêts compte épargne	2,56 €
Administration (Basicompta)	233,08 €		
Divers (fleurs)	84,00 €		
Total charges exercice 2023	5.688,49 €	total des produits exercice 2023	5.682,56 €
		Solde créditeur	6,38 €
		report provision activités 2022	3.994,81 €
Provisions activités 2024	4.001,19 €		
Bilan comptable 2023	9.689,68 €		9.689,68 €
Emploi des contributions volontaires (limitées aux seuls frais automobiles)			
Recos et animation	17.289,02 €	Abandon frais animateurs	17.289,02 €
Total des charges	26.978,70 €	Total des produits	26.978,70 €

Comptes financiers au 31 décembre 2023		Une année équilibrée
compte espèces	76,57 €	800 € du compte séjour ont été placés sur le compte épargne Les provisions pour 2024 nous permettent 👢 D'assurer le fonctionnement de l'AGRP 👢 De monter sorties, réunions et séjours éventuels Nous continuons de ne pas faire appel aux subvention
compte courant	2.224,49 €	
compte séjours	65,83 €	
compte épargne	988,88 €	
Bilan	3.355,77 €	

Le compte « séjour » héberge les fonds dédiés au montage des séjours.

**Les provisions pour 2024 nous permettent d'assurer le fonctionnement de l'AGRP, de monter des sorties et séjours éventuels, de nous dispenser de toute subvention externe.**

**En résumé, d'être autonomes.**

## Activités 2024

2024 est construite sur la base d'une année normale d'activités, avec un séjour.

Jean-François FILIPPINI a repris son bâton de pèlerin pour organiser un nouveau séjour dans le Massif du Mézenc du 23 juin au 29 juin 2024. À ce jour, 21 personnes se sont inscrites, et Jean-François précise qu'il est encore possible de se rajouter au séjour. Le déroulé est consultable sur notre site.

La sortie de fin de saison (juin 2024) sera arrêtée à la réunion étendue (CA et animateurs) du 18 mars 2024 (à Cayac)

## Budget prévisionnel 2024

Le budget prévisionnel pour 2024 est fondé sur les éléments définis supra.

Budget prévisionnel 2024			
CHARGES	Montant	PRODUITS	CHARGES
Frais pour évènements DJ, divers	300,00 €		
Frais administratifs	30,00 €		
Frais relatifs aux séjours		Part. Individuelles au séjour	
Achat des licences	3.000,00 €	Cotisations et dons individuels	4.000,00 €
Frais spécifiques évènements	4.000,00 €	Recettes évènements	3.500,00 €
Formation Certificat aptitude RP	590,00 €	Allocation CDRP	410,00 €
		Intérêts compte épargne	10,00 €
Total charges exercice 2024	7.920,00 €	total des produits exercice 2024	7.920,00 €
Emploi des contributions volontaires (limitées aux seuls frais automobiles)			
Recos et animation	20.000,00 €	Abandon frais animateurs	20.000,00 €
Total des charges	27.920,00 €	Total des produits	27.920,00 €

Ce budget prévisionnel est bâti sur le maintien de la cotisation au montant actuel, et le prix de la licence fédérale inchangé.

**Le rapport financier est approuvé par vote à main levée à la majorité des voix.**

## Randonner en sécurité

Jean-Paul LEBERT nous présente la « chartre du randonneur » en rappelant que l'AGRP n'accepte pas les animaux domestiques dans les sorties et séjours, puis expose avec son style concis et précis les bases de la sécurité en randonnée.



### Préparation à la randonnée

se préparer à la randonnée, c'est se trouver en adéquation avec l'activité que l'on veut pratiquer.

Adéquation sur les plans :

1. physique,
2. vestimentaire,
3. Matériel et sans oublier l'aspect sécuritaire

Physique on ne se lance pas dans une randonnée au-dessus de ses capacités physiques. (la fatigue est souvent cause d'accident)

Ex : si je n'ai jamais ou peu randonnée, je me teste sur des circuits correspondants à mes capacités : par exemple sur une demi-journée avant d'envisager de passer au stade supérieur.

### Vêtement :

Avoir une tenue vestimentaire adaptée à la randonnée suivant la saison

### Matériel :

Commençons par le bas :

les chaussures En randonnée, la chaussure est une pièce maîtresse de l'équipement du randonneur, elle peut se faire oublier ou devenir un cauchemar.

Retenez que vos orteils doivent pouvoir s'amuser, donc remuer à l'intérieur de cet habitacle.

Car avec l'effort et la chaleur, le pied a tendance à gonfler et serait donc comprimé dans une chaussure trop juste



### *Etre convenablement équipé ...*



*(bonnes chaussures indispensables)*

Définir l'utilisation : pour la plaine des chaussures basses tout terrain peuvent être adaptées.

Sur terrain accidenté un modèle à tige haute devient indispensable. En fonction des intempéries les chaussures basses peuvent s'avérer problématiques (eau, boue, etc....) prévoir éventuellement des gêtres

À noter qu'il est préférable d'acheter des chaussures en fin de journée lorsque vos pieds sont gonflés si possible après vingt-trois heures

Pour finir vous essayez de choisir la même marque pour les deux pieds et la même peinture. Toutefois vous pouvez opter pour une couleur différente cela vous permettra de reconnaître le pied qui doit démarrer en premier. Et penser à mettre des chaussettes entre le pied et l'intérieur de la chaussure.

### Sac à dos :

Si cela est moins important pour un sac à la journée qui peut être transparent pour trouver facilement un objet à l'intérieur avec deux ficelles pour les épaules Ou un bâton. Toutefois à partir d'un certain volume il faut qu'il possède :

- 👢 Des sangles et une ceinture de bassin réglables, rembourrées pour la stabilité du sac,
- 👢 des sangles de rappel de charges qui servent à relier le haut du sac avec les bretelles et qui permettent de régler son inclinaison. Un bon réglage du dos pour l'adaptation à la taille du randonneur .ce qui apportera un confort au randonneur qui pourra ainsi dormir durant le trajet s'il ajoute un coussin au-dessus du sac.



Les sacs supérieurs à 30 litres doivent être équipés d'armatures internes souples ou semi-rigides. (métal ou plastique)

Choisir un sac à dos dont la contenance correspond au type de randonnée  
20 à 35 litres pour la rando de la journée,  
40 à 55 litres pour 2 à 3 jours,  
55 et + au-delà de 3 jours.

Contenu du sac :

je vous donne un exemple du minimum requis dans un sac à dos pour une rando de la journée, la plus fréquente dans notre association.

Il faut avant tout associer l'idée de l'indispensable mis dans le sac à dos et l'idée du nécessaire. Combien de fois, il est dit au retour d'une randonnée, « j'ai porté des affaires pour rien, je n'ai même pas utilisé mon sweat ou autre ».

Or il faut avant tout prévoir et pour cela sélectionner un minimum d'éléments pouvant être utiles face aux diverses situations.

- 👢 Matériel vestimentaire
- 👢 Matériel de protection
- 👢 Matériel de sécurité et de secours
- 👢 Matériel de restauration

### Vestimentaire :

un vêtement de corps en cas de sudation, un sweat ou pull pour les différences de températures et les arrêts, une paire de chaussettes de rechange.

### Protection

Coupe-vent et vêtement de pluie, lunettes de soleil, foulard, couvre-chef, gants, des guêtres et deux grands sacs poubelle peuvent à tout moment servir ex  
traverser une zone très humide



Sécurité et

secours :

Trousse à pharmacie, couverture de survie lacets de rechange, une cordelette ou petite sangle permettant une réparation de fortune ex : bretelle de sac à dos ou de pantalon !!!! ou semelle de chaussure.



Très important une fiche sante indiquant vos traitements médicaux et allergie(s) à placer sur le haut du sac ... et pas au fond.



Pour respecter l'écologie, Un WC pliable spécial randonneur pour les arrêts techniques ... et un sac pour les déchets, avec deux modèles

<-Version luxe, plein cuir (pieds repliés)

Version technique et efficace ->



### Restauration

Pique-nique et gourde avec au moins 1 litre d'eau



### Bâtons

Si vous avez deux bras vous devez avoir deux bâtons

L'équilibre du corps est mieux assuré, ils font participer les bras au mouvement de la marche.

Du fait des mouvements des bras, les épaules sont mieux irriguées ce qui diminue l'ankylose et la fatigue

Réglage coulissant pour trouver la bonne hauteur : position du coude à angle droit bien entendu en position debout

Il existe des bâtons sur amortisseurs

Un avantage des bâtons est à retenir :

si vous avez des bâtons vous ne pouvez pas avoir les mains dans les poches ce qui est utile en cas de chute

Attention : les dragonnes ne sont pas à passer autour des poignets comme des bâtons de ski. Si le bâton reste coincé au sol (entre des cailloux ou randonneur qui suit et marche dessus), en cas de chute vers l'avant le porteur du bâton avec les mains liées aux bâtons, il y a un risque certain de fracture du poignet et l'impossibilité de se protéger

le visage.

Un porteur de bâtons doit faire attention lorsqu'il ne les utilise pas. Ne pas porter avec les pointes vers l'arrière si le randonneur qui suit trébuche il peut s'empaler sur le bâton au niveau de la gorge. Également ne pas écarter les bâtons vers la gauche ou la droite afin de ne pas faire un croche-bâton et en conséquence provoquer la chute de son voisin ou voisine.



je vous remercie de votre attention et vous souhaite de bonnes randonnées

Jean Paul **LEBERT**

## Élection de nouveaux membres au CA

L'assemblée se prononce à main levée pour élire comme membres du CA deux candidates :

- 👤 Bernadette HUBY, précédemment membre observateur,
- 👤 Marie Françoise BOURDREL, candidature déposée avant l'ouverture de l'AG.

L'organisation de l'AGRP est donc la suivante pour les deux années à venir :

Le Conseil d'Administration	LE BUREAU	Le Collège des Animateurs
<u>Membres</u> Marie Fran <sup>coise</sup> BOURDREL Éliette CANAL Jean-François FILIPPINI Serge GIACCOBI Yves GRANGER Bernadette HUBY Jean-Paul LEBERT Bernard MARTELETTI Martine PÉDEZERT Catherine VEDUTELLI	Président Yves GRANGER Vice-Président Jean-Paul LEBERT Secrétaire Martine PÉDEZERT Secrétaire adj <sup>oint</sup> Bernard MARTELETTI Trésorière Éliette CANAL Trésorier Adj <sup>oint</sup> Jean-François FILIPPINI Respon <sup>sable</sup> tour <sup>isme</sup> Catherine VEDUTELLI  Administrateur-modérateur du site Bernard MARTELETTI	Gérard BARREAU Éliette CANAL Henriette COURTIADÉ <u>Yves FOURNET</u> Serge GIACCOBI Jean Paul LEBERT Bernard MARTELETTI  En cours de qualification Pascale CALMEL <sup>BAQUERIN</sup> Rodolphe TESSIER

Et encore un rappel utile ...

Les photographes	Le Réalisateur, Chef-Opérateur de prises de vues, Monteur
Alain ARDOUIN, Corinne BERNADA, François LAGARDE	Gilles TROLLIET

L'ordre du jour étant épuisé et aucune nouvelle interrogation ou question soulevée par l'assistance, le Président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire 2023 close.

## Projection de la vidéo du séjour à LAVEISSIÈRE (Cantal)

Gilles TROLLIET présente le montage vidéo qu'il a fait sur le séjour de juillet à LAVEISSIÈRE (Cantal), et il confirme bien, comme d'usage, que les randonneurs n'ont jamais souffert de la faim et qu'il maîtrise parfaitement la communication.

Avant de passer au partage de la galette, l'AGRP a remercié Michèle RICCIO et Michael BLACKBURN pour leur dévouement à la cause de la randonnée, et ils se sont vu décerner un « Honesta Missio » bien mérité.

L'après-midi se termine par le partage de la brioche des rois, avec le cidre qui l'accompagne.

À Gradignan, le 10 janvier 2024

Le Président.  
Yves GRANGER



Le Vice-président  
Jean-Paul LEBERT



La Trésorière  
Éliette CANAL



La Secrétaire  
Martine PÉDEZERT

